

Institution ou instance

Vous êtes responsable dans le secteur social ou public?

Maison de repos.

Vous gérez une maison de repos?

Hôpital.

Vous dirigez un hôpital?

Cela comporte bon nombre de responsabilités; tant pour vous, que pour vos collaborateurs, vos administrateurs, les bénévoles, vos résidents, ...

Nous nous chargeons de vous assurer, afin que vous puissiez exercer vos activités en toute sérénité.

Contactez le responsable de notre cellule, spécialiste dans le secteur associatif.

Etienne POLET

etienne.polet@alphaconseils.be

Fix. 081/55.40.20

GSM 0475/56.92.47



Pour toutes vos assurances privées et professionnelles. Une équipe à votre service !



**LIEGE
4000**



Boulevard d'Avroy, 262
Tél. 04/229.29.10
Fax. 04/229.29.19
liege@alphaconseils.be



**NAMUR
5002**



Rue de Gembloux, 20
Tél. 081/73.24.16
Fax. 081/73.26.81
namur@alphaconseils.be



**CHARLEROI
6000**



Rue Tumelaire, 82
Tél. 071/81.31.69
Fax. 071/81.91.34
charleroi@alphaconseils.be

ALPHA CONSEILS

Votre spécialiste en assurances pour le monde associatif culturel et ASBL

www.alphaconseils.be

Quelles sont les assurances dont vous avez besoin en tant qu'organisation ou volontaire?

Assurance sport & loisirs

L'assurance sport & loisirs : votre association assurée toute l'année !

Balade à vélo, fête, promenade, concert, compétition sportive, dîner, exposition, ... Vous ne devez donc plus souscrire d'assurance complémentaire pour ce type d'activité. Quelle que soit l'activité de votre association, tant les membres que les administrateurs sont assurés.

Que fait l'assurance sport & loisirs ?

- > Elle assure les clubs de sport et autres associations.
- > Elle assure les membres et administrateurs des associations pendant toute l'année.
- > Elle offre également une assurance protection

Assurance activités temporaires



Balade en vélo, fête, promenade, concert, compétition sportive, ... Quelles que soit l'activité proposée, les organisateurs et les aides sont assurés.

- > Elle assure les organisateurs et les aides (d'une association ou non) pendant une activité donnée.
- > Elle combine les garanties responsabilités civiles, protection juridique et accidents.

Plus en détails...

Une assurance Responsabilité Civile

En tant qu'organisation ou volontaire, vous courez également le risque d'être tenu civilement responsable. Pour éviter les problèmes financiers qui en résultent, vous pouvez conclure une assurance Responsabilité Civile mais également une assurance Protection Juridique.

Une assurance Accidents Corporels

Parfois, vous ne commettez aucune faute, mais un dommage survient malgré tout. Dans cette hypothèse, l'assurance Accidents Corporels offre une solution. Elle indemnise, effectivement, les frais médicaux et dans les cas plus lourds, elle peut également prévoir une allocation pour invalidité et même pour décès.

Une assurance Tous Risques

@rtronic vous propose une couverture complète contre les dégâts matériels de vos soft&hardware ainsi que la prise en charge de certains frais supplémentaires. Type de matériel ? Votre matériel fixe ou portable, tel que : ordinateur, photocopieuse, scanner, matériel médical, appareil photo ou vidéo, etc...

Quelques exemples: vol, incendie, dégâts des eaux, foudre, court-circuit, actes intentionnels du personnel ou de tiers, dommages par négligence, etc... Possibilité pour nos clients fidèles de souscrire des contrats temporaires lors d'un événement pour couvrir par exemple du matériel sono, une exposition, etc...

Véhicules

Des assurances Responsabilité Civile Auto, Omnium et Accidents Corporels pour les véhicules de votre association, mais possibilité également d'une couverture «omnium mission» pour couvrir vos salariés.



Une assurance Responsabilité Objective en cas d'incendie et d'explosion

Vous organisez une fête et louez une salle ? A chaque moment, une étincelle peut provoquer une catastrophe ! C'est pourquoi, depuis juin 1991, l'assurance Responsabilité Objective est obligatoire pour tous les établissements accessibles au public. Cette assurance indemnise les victimes d'un incendie, sans rechercher une quelconque responsabilité. Demandez d'abord au loueur de la salle une confirmation écrite qu'une telle assurance a été souscrite. A défaut, vous devez vous-même prendre cette police.

Une assurance Incendie

Tout le monde prend soin de son patrimoine. Vos bâtiments et leur contenu sont en effet essentiels pour votre activité. Pourtant, beaucoup de dangers les menacent. Pensez aux incendies, à la foudre, aux explosions, aux dégâts des eaux, aux tempêtes et aux grêles. De plus si vous êtes locataire d'un bâtiment ou d'une partie de celui-ci et qu'un incendie y naît, vous assumez alors une présomption de responsabilité. Celle-ci n'est pas couverte dans votre assurance de responsabilité, mais bien de votre assurance Incendie.

Une assurance Administrateur

Une ASBL jouit de la personnalité juridique. Celle-ci permet en effet d'établir une distinction claire entre patrimoine personnel et celui de l'ASBL. Il n'est donc guère surprenant que la majorité accepte un mandat d'administrateur, sans y penser d'avantage. Malheureusement, le temps où les administrateurs pouvaient se cacher derrière la personnalité juridique est définitivement révolu. Ils sont effectivement très souvent assignés devant les tribunaux pour des raisons variées.

